

COMMUNIQUE DE PRESSE

TAC ET QUOTAS 2020

MER CELTIQUE : ECHEC DE LA DIPLOMATIE FRANCAISE

L'organisation de producteurs LES PECHEURS DE BRETAGNE (LPDB), réunie en conseil d'administration le samedi 21 décembre dernier, a pris acte des décisions issues du Conseil des Ministres européens fixant les TAC et Quotas pour l'année 2020 et n'admet pas la violence des mesures prises visant à dessein les pêcheurs français et particulièrement les pêcheurs bretons adhérents à LPDB.

L'introduction de nouvelles mesures techniques en Mer Celtique visant à « protéger le cabillaud et merlan » impactent très lourdement l'activité économique de **60 navires produisant 8900 tonnes pour un chiffre d'affaires de 23 millions d'euros. Le cabillaud représente à peine 3% des captures et le merlan 4%.**

Dans la zone concernée ces deux espèces sont des prises accessoires pour des flottilles qui visent d'autres espèces comme l'églefin ou la baudroie. LPDB détient 47% du TAC européen d'églefin.

Alors que le sujet devait porter sur les stocks de merlan et surtout de cabillaud, pourquoi la Commission Européenne a-t-elle finalement introduit des mesures pour les pêcheurs ciblant l'églefin ?

La Commission Européenne en s'appuyant sur une proposition de l'Irlande a volontairement ciblé les pêcheurs français. Cette collusion qui vise à imposer un engin « testé » par les scientifiques irlandais dont la validité des résultats n'est aucunement attestée a pour seul objectif de mettre à mal l'activité des pêcheurs bretons. Son entrée en vigueur engendrerait **une perte de chiffres d'affaires de 44%** pour les navires concernés, car un certain nombre d'espèces comme la baudroie, la cardine ou l'églefin ne serait plus capturables. Concernant l'églefin on atteint le paroxysme, le TAC augmente de 30% conformément aux avis scientifiques mais on nous empêche de le pêcher dans le même temps. Des mesures incohérentes prises en vertu d'un raisonnement dogmatique.

Les adhérents de LPDB nourrissent une frustration et une colère car c'est tout le travail fait en amont pour faire des propositions sérieuses et ambitieuses sur la base des avis scientifiques pour permettre la protection du cabillaud et du merlan qui a été balayé sans considération et prise en compte des arguments. Les mesures d'amélioration de la sélectivité, déjà mises en oeuvre courant 2019 et qui donneront leur plein effet dans les mois à venir, n'ont pas plus été prises en considération.

Les Pêcheurs de Bretagne

QUIMPER

Tel. +33(0) 2 98 10 11 11
Fax. +33(0) 2 98 10 36 10
7, rue Félix Le Dantec
29000 Quimper

LORIENT

Tel. +33(0) 2 97 37 31 11
Fax. +33(0) 2 97 37 78 42
6, rue Alphonse Rio
56100 Lorient

www.pecheursdebretagne.eu
op@pecheursdebretagne.eu

La Commission Européenne est dans un jeu de postures politiques qui ne prend pas en compte la réalité de l'activité des pêcheurs. Elle est même incapable d'intégrer les évolutions évidentes comme le réchauffement climatique qui influe sur l'abondance des stocks dans certaines zones. Elle ne connaît qu'une seule variable d'ajustement : **les pêcheurs**.

Un jeu politique dans lequel les professionnels ne font que subir. Le nouveau Commissaire Européen en charge de la pêche **a humilié la France**. Il a voulu répondre aux attentes des ONG et à la feuille de route fixée par la Commission Européenne, le GREEN DEAL. **La délégation française menée par le Ministre en charge de l'Agriculture et de l'Alimentation se satisfait d'avoir repoussé de 5 mois l'entrée en vigueur des nouvelles mesures, « c'est le maximum qu'on pouvait faire » et de dire aux professionnels : « vos arguments n'étaient pas les bons et vos propositions pas assez ambitieuses ». C'est un point de désaccord profond que le conseil d'administration de LPDB ne peut accepter. L'administration française s'est trouvée « isolée » par manque de préparation et d'anticipation.**

En conclusion, par la voix de sa Présidente, SOAZIG PALMER LE GALL, le conseil d'administration de Les Pêcheurs de Bretagne **exprime et marque « une défiance totale vis-à-vis de notre administration de tutelle, de nos partenaires européens, des autres Etats Membres et de la Commission Européenne ».**

Dans le contexte angoissant d'un BREXIT proche, nécessitant un soit disant « **sursaut** » européen, nous sommes inquiets sur la réelle capacité de la France à négocier et défendre les intérêts des pêcheurs français.

Nous appelons au plus haut niveau de l'Etat pour une réelle prise conscience de l'inquiétude qui monte de voir les pêcheurs français sacrifiés sur la scène européenne dans les mois prochains. La France étant incapable de tenir son rang en tant que pays et acteur majeur des pêches en Europe. « Faut-il croire que la Commission Européenne avec les ONG guident notre avenir et qu'un bon pêcheur sera un pêcheur qui ne pêche rien ? »

Quimper, le 23 décembre 2019.

(Contact LPDB : Thomas RIMAUD / 06.82.95.22.80)

Les Pêcheurs de Bretagne

QUIMPER

Tel. +33(0) 2 98 10 11 11
Fax. +33(0) 2 98 10 36 10
7, rue Félix Le Dantec
29000 Quimper

SA coopérative maritime

LORIENT

Tel. +33(0) 2 97 37 31 11
Fax. +33(0) 2 97 37 78 42
6, rue Alphonse Rio
56100 Lorient

RCS Quimper 400 121 786

www.pecheursdebretagne.eu
op@pecheursdebretagne.eu

APE : 8299Z